

Sur la question de divergence entre les recettes et dépenses, la commission du service civil de 1892 s'exprime comme suit : " Votre commission est d'opinion qu'il existe beaucoup de malentendus au sujet de cette dépense parmi l'opinion publique, et spécialement en rapport avec les officiers qui ont été mis à leur retraite soit pour abolir telle position ou pour améliorer le service ou dans un but d'économie. On constatera que dans plusieurs cas de personnes ainsi mises à leur retraite, la mise à la retraite a été un bénéfice pour l'Etat et une véritable économie, quoique l'allocation payée soit chargée au fonds de retraite et grossisse la dépense de ce compte."

On accorde aussi des gratifications dans les cas où une allocation de retraite n'est pas méritée par la durée du service.

1238. Des pensions qui sont d'une nature différente des allocations de retraite sont aussi accordées, conformément à divers actes du parlement, aux juges en retraite et à un certain nombre de personnes ou à leurs veuves et leurs enfants, pour services militaires, le montant total payé pour ces pensions en 1895 a été de \$84,349, soit \$2,578 de moins que durant l'année précédente.

La somme payée pour pensions par les Etats-Unis en 1895, n'a pas été moins de \$141,395,229.

1239. Le tableau suivant montre les dettes brutes, le passif, et les dettes des différentes provinces :—

DETTES PROVINCIALES.

PROVINCES.	Dettes brutes.	Dettes allouées par le gouvernement fédéral.	* Autre actif.	Dettes nettes, colonne 3 comprise.	Dettes par tête.
1895.	\$	\$	\$	\$	\$ c.
Québec	32,057,554	2,549,214	11,300,400	18,207,940	11 77
Nouvelle-Ecosse	3,346,899	1,056,238	302,567	1,988,094	4 37
Nouveau-Brunswick	2,912,987	530,908	60,666	2,321,413	7 23
Manitoba	4,656,920	3,707,196	†3,388,037
Colombie anglaise	6,499,688	583,021	2,491,990	3,424,677	26 06

* Edifices publics non compris.

† Y compris les édifices et les terrains.